



● Le mot du maire

Chers Michelois, chers Tharonnais,

Les travaux hivernaux arrivent à leur terme. L'assainissement du poste de relèvement d'Anjou a engendré la fermeture de nombreuses rues tharonnaises : elles seront prochainement refaites en quasi-totalité pour une réouverture en avril. Le jardin du Port accueillera enfin les plantations tant attendues. La restauration du cours d'eau du Calais et de la Tabardière devront permettre une gestion hydraulique plus adaptée. Enfin, les travaux du Mail respectent le planning prévu pour une ouverture au printemps.

Vos élus avancent bien sur la programmation du Plan Guide. Outre les marchés qui sont lancés pour la place de la Chapelle et l'espace Comberge afin de retenir les cabinets qui nous accompagneront, nous avons également réuni les professionnels de santé le 8 février dernier. Cette rencontre largement suivie a permis de poser plusieurs axes de travail : devons-nous envisager plutôt un pôle santé ou une maison paramédicale ? Quelle en sera la forme juridique ? Qui portera le projet ? Quelle sera la configuration du site ? Quels sont les besoins exprimés par chacun des professionnels volontaires pour intégrer ce nouvel équipement ?

Toutes ces questions et tant d'autres alimenteront nos échanges futurs afin d'aboutir à ce projet.

Une chose est sûre, il répond largement à une demande des habitants comme des professionnels de la santé de se structurer autour d'un même site.

Dans cette édition du Chef Chef, vous retrouverez également un appel à projet concernant la fabrique d'artisans d'art. N'hésitez pas à vous manifester !

Enfin, le dossier du mois est consacré aux résultats du vote du budget participatif.

Bien à vous.

Éloïse BOURREAU-GOBIN
Maire de Saint-Michel-Chef-Chef

● Sommaire

Le mot du maire	p.1
Valorisation de l'environnement et du patrimoine	p.2
Rayonnement touristique et développement culturel	pp.2-3
Dossier du mois	pp.4-5
Vie locale et économique	pp.5-6
Urbanisme et démocratie participative	p.6
Sécurité, vie associative et sportive	p.6
Enfance, jeunesse et solidarité	p.7
Développement urbain et cadre de vie	p.8
Vie municipale	p.8
Vie associative	p.8

● État civil

Naissances

Samaël SAUZEAU NININ, le 28 janvier

Mariages

Charlie KNOFF et Émeline
COUSSEMENT, le 11 février

Décès

Alain BOULEAU, le 28 janvier, 49 ans
Henri MORANSAIS, le 29 janvier, 75 ans
Philippe COYAC, le 5 février, 65 ans

● Bien-vivre ensemble, valorisation de l'environnement et du patrimoine

Adjointe : *Françoise COUILLEAU*

CHANTIER DU MAIL : LE POINT SUR LES TRAVAUX

Le plus gros des travaux est terminé, et une partie du matériau issu du concassage (notamment des anciens terrains de tennis) a été utilisé comme fond de forme pour les cheminements. Les travaux de voirie sont en phase d'achèvement. Les futurs espaces verts vont à présent pouvoir être mis en forme par l'entreprise retenue, tout comme les aménagements (murs de soutènement, bancs...). Les jeux seront quant à eux installés en mai. En faisant le tour du site, on peut dès à présent voir les dessins des allées et imaginer à quoi ressemblera le Mail une fois achevé !



ATELIER RECYCLER SES DÉCHETS AU JARDIN



Feuilles mortes, tontes de pelouse... le jardin produit lui aussi son lot de déchets. Mais savez-vous que vous pouvez facilement les réemployer ? Les différentes techniques de recyclage des ressources végétales, dont le compostage est l'une des plus connues, ont bien des avantages : vos plantations profiteront des nutriments du compost, et c'est un geste qui réduit également le bilan carbone et qui allège la facture de traitement collectif des déchets !

Pornic Agglo Pays de Retz vous propose un atelier **le samedi 11 mars au matin** dans notre commune. Rendez-vous à 9h dans la salle du Conseil de la mairie pour tout apprendre sur le compostage, le réemploi des déchets végétaux, et répondre à vos questions. Dans un deuxième temps, la pratique vous attend : en mettant la main à la pâte, le compostage, le paillage et les techniques de réutilisation des végétaux n'auront plus de secret pour vous !

→ *Inscription gratuite mais obligatoire, limitée à 16 participants, via le formulaire en ligne sur <https://bit.ly/compostjardin>, au 02 51 74 28 10 ou par mail à environnement@pornicagglo.fr.*

DES NOUVELLES CORBEILLES DE TRI DANS LES LIEUX PUBLICS

En France, 6 % des emballages ménagers mis sur le marché, soit l'équivalent de 300 000 tonnes, seraient jetés chaque année dans l'espace public et les établissements recevant du public, dont une partie seulement serait triée.

Afin de permettre aux usagers de trier leurs déchets en tous lieux, et ainsi systématiser le geste de tri, Pornic Agglo Pays de Retz a déployé en début d'année des corbeilles de tri dans les lieux publics de ses communes : parcs, jardins, aires de pique-nique, hauts de plage, rues fréquentées...

Ce sont ainsi trois nouvelles corbeilles de tri qui ont trouvé leur place dans notre ville : une avec 3 bacs au Bois Roy, et deux sur l'esplanade Angel (une 3 bacs au niveau des tables de pique-nique et une 2 bacs à côté des sanitaires).

De quoi encourager chacun à trier également hors de chez soi et ainsi lutter contre les dépôts sauvages.



La nouvelle corbeille de tri installée au Bois Roy

● Rayonnement touristique et développement culturel

Adjointe : *Anne HONO-TESTU*

MÉDIATION ANIMALE À LA MÉDIATHÈQUE !

L'atelier de médiation animale proposé par Sylvine de Sens Émerveille à la médiathèque aura lieu ce mois-ci **le samedi 4 mars à 16 h**. Pour le plus grand bonheur des enfants dès 3 ans qui pourront câliner de petits animaux !

→ *Entrée libre et sans réservation. Médiathèque Les Lettres de mon moulin, 22 bis rue du Redois, 02 40 27 86 30.*



PATRIMOINE : UNE CONVENTION POUR LES TRAVAUX DE LA CHAPELLE

Une cérémonie de signature s'est tenue vendredi 3 février avant le lancement de la 2^e phase des travaux de restauration de la chapelle Sainte-Anne. Elle réunissait des représentants de la Fondation du Patrimoine et de la paroisse Saint-Gildas-de-la-Mer, signataires d'une convention en présence des élus, des membres du diocèse, de l'architecte, d'artisans locaux retenus pour la restauration de ce lieu patrimonial en raison de la qualité de leur art, de paroissiens et de commerçants. Cette convention permet un appel au don jusqu'à hauteur de 30 000 € qui financera une partie des travaux.



Il est en effet urgent de procéder à une restauration complète de la chapelle, typique des chapelles des quartiers balnéaires du début du XX^e siècle, et qui a su conserver son ambiance de modeste chapelle de vacances. Comme le rappelle Éloïse Bourreau-Gobin, maire de Saint-Michel, « ce lieu reste très prisé par les visiteurs et les résidents. Son histoire et sa présence dans la commune la rendent chère aux cœurs des Michelois et Tharonnais. D'ailleurs, le réaménagement de Tharon issu de notre Plan Guide commencera par l'embellissement de la place de la Duchesse-Anne. » Les travaux de restauration de la chapelle Sainte-Anne devraient être achevés avant les fêtes de fin d'année.



BOÎTE À DONS, STOP AUX INCIVILITÉS !

Trop souvent les bibliothécaires retrouvent dans la cabine téléphonique qui fait office de boîte à dons des vêtements et jouets usagés, des objets divers ou des papiers... Ces dépôts sauvages sont interdits et nous vous remercions d'apporter les objets que vous ne souhaitez pas garder à la déchèterie. Pour mémoire, la cabine est vouée à accueillir vos dons de livres afin de leur donner une seconde vie. Les ouvrages sont triés et traités par les bibliothécaires en fonction de leur état et de leur actualité : certains rejoignent les rayons de la médiathèque et d'autres, trop anciens, restent dans la boîte à dons en attente de futurs lecteurs.

« SINCÈRE À RIEN », PAR LES PLANCHES DU REDOIS

Les six acteurs de la compagnie interpréteront en mars et avril « Sincère à rien » d'Anny Lescalier. Un couple et leur grande fille se lancent pour défi de ne dire que la vérité pendant toute une journée...

« Sincère à rien », au cinéma le Saint-Michel, les samedis 4, 11, 18, 25 mars et 1^{er} avril à 20 h 30 ; les dimanches 5, 12, 19, 26 mars et 2 avril à 14 h 30 ; les vendredis 10 et 24 mars 2023 à 20 h 30 ; les mardis 14 et 28 mars 2023 à 20 h 30.

→ Tarifs : 7€ (adultes) et 3€ (enfants). Réservations : 06 63 83 63 52 à partir du 15 février 2022 (du lundi au vendredi, de 17h à 20h) ou à l'adresse lesplanchesduredois@orange.fr.



EN MARS, C'EST LE PRINTEMPS... DU CINÉMA !



Cette année encore, le cinéma Saint-Michel fête le printemps : pour cette édition, ce sont 6 films que vous pourrez voir ou revoir pour 5 € seulement du 19 au 21 mars : **Pompon Ours, Un Homme heureux, Zodi et Theu, frères du désert, Le Retour des hirondelles, Juste Ciel** et **Alibi.Com 2**.

Votre cinéma vous propose aussi une soirée-débat qui s'annonce passionnante autour du film de Ken Loach primé à Venise en 2001, **The Navigators**, une peinture sociale sur la privatisation de la British Rail en 1993 (**vendredi 3 mars à 20 h 30**).

Dans le cadre du cycle Jim Jarmush, venez découvrir **Permanent Vacation**, film de fin d'études et premier long-métrage du réalisateur, avec John Lurie en saxophoniste (**lundi 6 mars à 20 h 30**).

N'oubliez pas notre **coup de cœur mensuel** (avec l'AFCAE), un film britannique en avant-première et en version originale **le mardi 7 mars à 20 h 30**, dont le titre reste secret jusqu'à la projection !

Le Ciné-Clic vous invite ce mois-ci à rentrer dans **Le Tourbillon de la vie**, de Olivier Treiner, avec Lou de Laâge, Raphaël Personnaz, Isabelle Carré, Grégory Gadebois (**jeudi 9 mars à 15 h 30**).

Enfin, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le Saint-Michel projettera **Grand Marin**, un film de et avec Dinara Drukarova, **le dimanche 12 mars à 20 h 30** : adapté du livre autobiographique de Catherine Poulain, **Grand Marin** raconte l'histoire de Lili qui rêve de pêcher sur les mers du Nord. Seule femme de l'équipage, elle est déterminée à aller au bout de sa quête et à défendre sa liberté. Et toujours les sorties nationales, les avant-premières...



→ Retrouvez tout le programme sur <http://www.stmichelchefchef.fr/cinema>.

Adjoint: Rémy ROHRBACH



SUCCÈS POUR LE 2^E BUDGET PARTICIPATIF !

Initié le 15 juin 2022 avec un appel à faire part de vos projets pour la commune, cette deuxième édition du budget participatif a rencontré un franc succès.

Lancé lors de la Cérémonie des vœux le 13 janvier, le vote pour les quatre projets en lice pour ce budget participatif 2022 a retenu toute l'attention des Michelois. Le 7 février a sonné l'heure des résultats: après dépouillement des 595 votes, le projet de « Circuit autour de l'étang des Gâtineaux » est arrivé largement en tête, suivi de « L'arbre fruitier en ville »; en troisième position viennent « Les plateformes de baignade en mer » et enfin « Les pergolas sur le front de mer ».

Bravo aux nombreux habitants qui ont pris part au vote soit par bulletin papier, soit sur le site Cofonder. Il est à noter que la plateforme Cofonder a dépassé les 500 habitants inscrits. En fonction du budget alloué de 25 000€, seuls les trois premiers projets sont sélectionnés, avec une seule plateforme de baignade en mer. Le projet des « Pergolas sur le front de mer » reste en réserve au cas où l'un des projets ne pourrait pas voir le jour. Le collectif de suivi se réunira en mars

pour faire le point sur l'état d'avancement des projets (devis, réalisation...). Encore félicitations à tous et un grand merci aux membres du collectif de suivi!

Retrouvez toutes les infos sur le budget participatif en flashant le code ci-contre.



Circuit autour de l'étang des Gâtineaux

Jean-Claude Chérencé

Résident secondaire depuis 1996, Jean-Claude Chérencé a pris définitivement ses quartiers à Tharon en 2019. À son arrivée sur la commune, il découvre l'étang des Gâtineaux lors de ses balades. Un site agréable pour prendre l'air car, développe-t-il, « le lieu est plus au frais lors des épisodes de grandes chaleurs et moins fréquenté que le littoral, surtout en période touristique ». Son idée? Proposer la réalisation d'un sentier de 5 km autour de l'étang afin de pouvoir se promener au calme et découvrir, grâce à des panneaux explicatifs, les usages de l'étang, sa faune et sa flore. Inscrit sur le site Cofonder depuis le premier budget participatif, il n'a pas hésité à proposer son projet, plébiscité par les votants!



© Jean A.

L'arbre fruitier en ville

Gwendal Touboulic



Suite à la mutation de son épouse à la mairie de Saint-Michel-Chef-Chef, Gwendal Touboulic s'est installé dans la commune il y a une quinzaine d'années, à côté du bourg.

Un jour qu'il buvait un café place de l'Église en compagnie d'un ami, et se

faisant la remarque du peu de verdure aux alentours, l'idée leur est venue: « Pourquoi ne pas mettre des fruitiers? Avec l'inflation galopante, cela aurait du sens! » Le projet était lancé.

Les arbres fruitiers (poiriers, pommiers, cerisiers, figuiers...) sont plus présents en ville qu'on ne l'imagine, mais ce sont souvent des variétés sélectionnées pour



les qualités ornementales et leur capacité à fleurir abondamment, même en hiver, sans faire de fruits. De plus en plus, les collectivités prennent conscience des bénéfices que les arbres peuvent apporter, au-delà du seul attrait paysager. Leur plantation permet en effet « une meilleure gestion des périodes caniculaires, l'absorption des polluants atmosphériques, le stockage du carbone, la restauration des sols dégradés... sans oublier une production alimentaire de proximité! », énumère Gwendal Touboulic.

Un bémol cependant sur l'expérience: le manque de clarté autour du rôle du comité de suivi dans l'accompagnement de son projet et un délai de prévenance parfois trop court... La Mairie en prend acte pour les prochaines éditions!

© Joaquin / Pixabay



Plateformes de baignade en mer

Annette Lauer-Bufetrille

Annette Lauer-Bufetrille connaît la commune depuis une trentaine d'années pour y être venue en vacances en famille. Depuis, elle y a fait l'acquisition d'une résidence secondaire et y séjourne plus régulièrement.

C'est lors d'une promenade avec ses enfants qu'elle découvre la plateforme de baignade de Préfailles. « *Nous avons pensé que cela serait une bonne idée d'avoir cet équipement à Saint-Michel, autant pour les enfants que pour les adultes* », se souvient-elle.

Elle connaissait déjà Cofonder pour s'en être servi dans sa commune de résidence principale. « *Nous avons utilisé cet outil participatif très facilement pour présenter notre projet* », explique-t-elle avant de conclure : « *Nous sommes ravis que ce projet aboutisse et remercions la municipalité pour cette initiative* ».

Le collectif de suivi du budget participatif, kézako ?

Ce collectif pilote le fonctionnement du budget participatif. Il est composé d'habitants et d'élus volontaires. La rédaction du Chef Chef les a rencontrés. Morceaux choisis.

Au sujet de leur rôle au sein du collectif, tous soulignent d'emblée que les réunions du collectif sont un véritable lieu de débat, une vraie interface entre les élus et les citoyens quant aux idées émises :

« *On est acteurs du budget participatif et on a envie que cela permette aux gens de réaliser leurs projets* ».

« *C'est une richesse de participer à ce collectif, c'est la base de la démocratie participative.* »

« *Cette année, on a accompagné les porteurs et c'était compliqué. Il faudra qu'on explique aux habitants qui proposent des idées qu'ils vont devenir porteurs de projets. C'est notre rôle au collectif de les aider à transformer l'idée en projet : mais au final, ce sont eux les chefs de projets.* »

Et maintenant, quelles sont les perspectives ?

« *Pour 2023, on espère encore plus de dynamique des habitants, même si cette année le nombre de votes est en nette augmentation. Il faudra peut-être rendre plus explicites les critères de faisabilité des projets.* »

« *On a deux départs dans le collectif, alors on fait appel aux candidatures, rejoignez-nous !* »

→ Si vous êtes intéressé pour rejoindre le collectif, merci d'écrire à l'attention de M. Rémy Rohrbach à l'adresse : secretariatgeneral@stmichelchefchef.fr.



De gauche à droite, Jean-Claude Chérencé (porteur de projet) et les habitants volontaires membres du collectif de suivi : Maurice Ruffieux, Marinette Baucherel, Pascal Couboulic et François Goor (Didier Gendron était empêché).

Vie locale et économique

Maire : Éloïse BOURREAU-GOBIN

ILS S'INSTALLENT SUR LA COMMUNE

Atelier de couture Pause Cousette
Clarisse Halgand, artisan couturière

Pause Cousette est un atelier de couture principalement engagé dans une démarche de réemploi de matières.

Il ouvrira ses portes **le samedi 4 mars** et proposera les services suivants : cours de couture à partir de 9 ans, retouches classiques et créatives, transformation de vêtements et création d'accessoires sur commande.



Contact :

- > La Malnoë - 44320 Saint-Père-en-Retz
- > 07 49 17 44 01
- > pause.cousette@gmail.com
- > Facebook : Pause Cousette

● Vie locale et économique

Maire : *Éloïse BOURREAU-GOBIN*

APPEL À PROJET

Dans le cadre de son Plan Guide, la commune installera sur le site de l'actuelle maison des associations l'Office du tourisme ainsi qu'un tiers-lieu accueillant un loueur de vélos et une fabrique d'artisanat d'art. Vous êtes professionnel de la location de vélos, vous êtes artisan d'art, vous confectionnez des bijoux, des cadres, des peintures, des objets originaux, des tissus ou tous autres objets d'artisanat, et vous recherchez un local pour vous installer ? La commune souhaite fédérer un réseau d'artisans afin de dédier un lieu à une fabrique, un local de vente et de mise en valeur de votre art. Vous pouvez vous manifester en mairie **jusqu'au 31 mai** : constituez un dossier présentant votre activité, vos ambitions ainsi que vos besoins et déposez-le à l'accueil. Vous serez recontacté pour une première réunion de coordination avant l'été.



© Pixabay



UN SITE POUR TROUVER VOTRE JOB D'ÉTÉ

Le 22 février dernier se tenait le salon Jobs d'été où professionnels et jeunes du territoire ont pu se mettre en relation.

Si vous avez raté cette opportunité, il n'est pas trop tard : vous pouvez encore déposer votre annonce ou poster votre candidature sur la plateforme interactive www.jobsete-pornicaglo.fr. Vous y trouverez également pleins de conseils et d'infos !

● Urbanisme et démocratie participative

Adjoint : *Rémy ROHRBACH*

RÉUNION PUBLIQUE : LA CHARTE DE L'URBANISME

Nous avons le plaisir de vous convier à la réunion publique qui se tiendra **le mardi 7 mars à 19 h en salle du Conseil**. M. Rémy Rohrbach, premier adjoint à l'urbanisme et à la démocratie participative, vous y présentera la Charte de l'urbanisme, fruit d'un travail de concertation avec les habitants volontaires. Cette Charte permettra de dessiner l'avenir de notre commune en accompagnant les aménageurs et les particuliers vers une urbanisation vertueuse et respectueuse du bien-vivre ensemble et d'un développement harmonieux. Nous vous y attendons nombreux !



● Sécurité, vie associative et sportive

Adjoint : *Dimitri BENOÎT*

LE PIÉGEAGE, COMMENT ÇA MARCHE ?



© Serguei Chabanov / Pixabay

Tout comme la chasse, le piégeage est une activité très décriée. Pourtant, les espèces qui y sont visées relèvent toutes d'un classement ESOD (Espèce susceptible d'occasionner des dégâts) qui répond à plusieurs critères : la santé et la sécurité publiques, la protection de la flore et de la faune sauvage, la prévention des dommages importants aux activités agricoles, forestières ou aquacoles ou à d'autres formes de propriété. Ce classement est établi pour trois ans par le préfet, après un vote pour chaque espèce lors de la tenue d'une Commission départementale de la Chasse et de la faune sauvage, où siègent entre autres le délégué régional de l'Office français de la biodiversité et un représentant des associations agréées. Les moyens de destruction pour chaque espèce sont fixés par arrêté ministériel. Notez que le permis de chasser n'est pas requis pour la destruction par piégeage ni pour le tir d'un animal piégé (à la différence de l'achat de munitions). À titre d'exemple, étaient classés ESOD jusqu'en juin 2022 la belette, la fouine, le renard, la corneille noire, l'étourneau sansonnet, le sanglier... Mais attention, que vous soyez piégeur agréé ou non, vous devez effectuer une déclaration préalable en mairie.

→ Plus d'infos sur le site de l'Office français de la biodiversité à l'adresse www.ofb.gouv.fr/questions-reponses-chasse#destructionesod.

● Enfance, jeunesse et solidarité

Adjointe: *Sandrine COLAS*

PORTES OUVERTES À L'ÉCOLE DE L'HORIZON

Cette année, les Portes ouvertes de l'école de l'Horizon auront lieu **le vendredi 31 mars de 16 h 15 à 18 h 30**. La priorité est donnée aux nouvelles familles pour visiter l'école.

Une réunion des parents des futurs élèves de petite section aura lieu en juin, ainsi qu'une matinée d'accueil des enfants.

Rappelons que la rentrée de septembre 2023 en petite section concerne tous les enfants nés en 2020. Ils pourront bénéficier de tous les services : cantine, périscolaire, transports...

Les enfants nés en 2021 pourront être accueillis à partir du jour de leur date d'anniversaire.



UN NUMÉRO POUR LE PLANNING FAMILIAL

Pas toujours facile de se déplacer jusqu'à l'une des deux permanences tenues dans le département...

Le planning familial des pays de la Loire a mis en place un numéro vert d'écoute, d'information et d'orientation: le **0 800 08 11 11**. Anonyme et gratuit, vous pouvez le joindre du lundi au samedi de 9 h à 20 h pour toutes questions concernant la sexualité, l'égalité hommes-femmes, la violence...



→ Plus d'infos www.planning-familial.org/fr et www.planning-familial.org/fr/le-planning-familial-de-loire-atlantique-44.

SUICIDE : UN SOUTIEN POUR LIBÉRER LA PAROLE

La perte d'un proche par suicide est une situation douloureuse, qui peut nécessiter une écoute particulière. Le Centre hospitalier de Saint-Nazaire et l'association Solipsy vous accueillent pour en parler et vous soutenir dans cette épreuve.

→ Consultations au Château d'Heinlex, 57 rue Michel-Ange, Saint-Nazaire. Renseignements au 02 72 27 84 28 (équipe nazairienne de prévention du suicide) ou au 02 40 90 75 01 (groupes de parole).

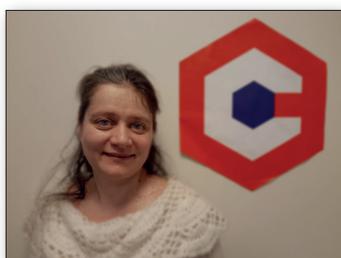
AIDER NOS AÎNÉS LES PLUS DÉMUNIS

Présente sur le département depuis plus de 60 ans, l'association Petits Frères des Pauvres souhaite monter une nouvelle équipe en Pays de Retz. L'association lutte pour recréer du lien avec les aînés les plus isolés et fragiles, leur permettant ainsi de faire partie du monde qui les entoure. Non confessionnelle et apolitique, elle recherche des bénévoles et organise **le vendredi 17 mars à 18 h 30** une réunion d'information à la **Maison des associations, 4 rue de Lorraine, à Pornic**. Si vous avez du temps libre, n'hésitez pas à aller les rencontrer !



→ Plus d'infos : Petits Frères des Pauvres (antenne de Nantes) 02 40 68 96 96, www.petitsfreresdespauvres.fr et Facebook : Petits Frères des Pauvres - Région Ouest.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES, UN PORTRAIT



« Pour un monde digital inclusif : innovation et technologies pour l'égalité des sexes », telle est la thématique de la 67^e édition de la Journée internationale des droits des femmes qui aura lieu le 8 mars. Martine Lubespère, notre conseillère numérique France Services, connaît bien ces enjeux. Tout d'abord en tant que femme travaillant dans le numérique. Car les femmes ne sont que 17% à exercer au sein de ce secteur, contre 46,8% tous secteurs confondus, et Martine Lubespère pourrait faire figure d'exception... si son métier ne comptait pas presque autant de femmes que d'hommes ! Peut-être parce que sa profession, justement, tient autant de l'accompagnement et de l'éducation que de la technologie, des domaines souvent perçus comme « féminins ». Ancienne comptable, cette férue de montages vidéo et audio s'est reconvertie dans l'animation multimédia et internet avant d'intégrer France Services. Elle y dispense des conseils personnalisés pour aider à la prise en main ou au fonctionnement des outils numériques, avec la certitude de se sentir utile et de contribuer à faire baisser la fracture numérique. Parmi son public, un peu plus de femmes que d'hommes, sans qu'elle ait vraiment remarqué de différences dans les demandes. Sa bienveillance et sa pédagogie permettent à ceux qui viennent la rencontrer de repartir avec des réponses, mais aussi de lever des verrous. Et ça marche. La preuve ? Le plus souvent, ceux qui ouvrent sa porte pour un problème particulier reviennent plus tard avec de nouvelles questions !

→ Les mardis et vendredis au bureau des Renardières. Rendez-vous auprès de la mairie au 02 40 64 99 99. Renseignements complémentaires au 06 25 81 10 11.

● Développement urbain et cadre de vie

Adjoint: *Yvon JACOB*

TRAVAUX AVENUE DES BESSONS



Dans le cadre de la mise aux normes de l'éclairage public, des travaux ont débuté **fin février** dans l'avenue des Bessons et se poursuivront **jusqu'à mi-mars**. Les anciens lampadaires, obsolètes et plus réglementaires, seront remplacés par du matériel neuf.

● Vie municipale

CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain Conseil municipal se tiendra **le 16 mars à 20 h 30** en salle du Conseil. Il concernera notamment le vote des budgets de la commune.

VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

La prochaine permanence de Madame Van Goethem et Monsieur Martin, conseillers départementaux du canton de Pornic, se tiendra **le mercredi 15 mars, de 11 h à 12 h**, à la mairie de Saint-Michel-Chef-Chef. N'hésitez pas à venir les rencontrer ! Si vous le souhaitez, vous pouvez prendre rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie (non obligatoire).

● Vie associative

PAËLLA SUR LA PISTE... DE DANSE !

L'APE Sainte-Bernadette organisera une soirée paëlla dansante animée par un DJ **le samedi 25 mars** à la salle Beauséjour à partir de 19h.

Le repas comprend l'apéritif, le plat et le dessert. Boissons en supplément sur place (possibilité de paiement en CB).

→ *Tarifs: 20€ adulte et 10€ enfant. Réservation obligatoire au 06 95 38 38 67 ou par mail à apel.ecolesaintebernadette@gmail.com. La réservation sera validée après réception du règlement en espèces ou par chèque à l'ordre de l'APE Sainte-Bernadette.*



TRANSAT ET PAILLE À SON ÉLECTRISE LE CANOPUS



Le Canopus passera en mode Clubbing **ce 1^{er} avril** ! Ambiance électro et *bass music* avec 6 DJ's, un scénographe-lumière, des surprises... et une équipe surmotivée pour vous accueillir et enflammer le dancefloor à vos côtés ! Bar et petite restauration prévus sur place.

→ *Tarif: 12€ (avec une boisson). Billeterie sur place ou en ligne sur www.helloasso.com/associations/transat-et-paille-a-son/evenements/electro-cano-pulse. Attention, jauge limitée ! Canopus, 129 boulevard de l'Océan.*

● Contacts utiles

Accueil mairie	02 40 64 99 99
CCAS	02 40 64 99 94
Centre Technique Municipal	02 28 53 56 00
Police Municipale	02 40 64 99 92 06 17 58 75 69
Pornic aggro Pays de Retz	02 51 74 07 16
Complexe sportif Viauderie	02 40 27 63 21
Office de Tourisme	02 40 27 82 54
Médiathèque	02 40 27 86 30
École de l'Horizon	02 40 39 98 12
École Ste-Bernadette	02 40 27 81 31

● Appels urgents

Pompiers	18
SAMU	15
Urgences depuis un mobile	112
Gendarmerie Nationale	17
Urgences pour personnes sourdes et malentendantes (accessible par sms)	114
Pharmacie de garde	3234
SOS Médecins	3624
Enfance en danger	119
Violences Femmes Infos	3919

OBJETS PERDUS... ET RETROUVÉS !

Vous avez perdu un objet, qu'il soit de valeur, sentimental ou simplement pratique ? Contactez la mairie, il y a peut-être été déposé par la personne qui l'a trouvé.

→ 02 40 64 99 99 ou mairie@stmichelchefchef.fr